L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 18 OCTOBRE 1871. — 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI, 18 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Voorhies, Andler & Co., dans leur salle d'encan, au No [illegible] de la rue Vieille Levée—grande vente à crédit de bottes, souliers, brodequins, ca[illegible] ilage de saison, etc.

Par D. E. Morphy, au No. 47 de la rue des Ma[gasins]—quincaillerie, coutellerie, etc.

Par G. Lécument, au No [illegible] de la rue de Chartres—habillements, chapeaux, articles de toilette, marchandises avariées.

Par Hoffman, Harts & Co., au No [illegible] de la rue de Chartres—[illegible] lots de marchandises sèches et articles de toilette.—Aussi, des marchandises avariées sauvées du steamer Mississippi, et transportées en ville par le steamer Margaret.

Draps, Habits, Linge Fait et Sacs de Voyage. — MM. Voorhies, Andler & Co., encanteurs, vendront aujourd'hui, à 10 heures du matin, dans leur salle de la rue de la Levée, No 26, pour clore une consignation, 675 caisses de bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment complet de chaussures pour messieurs, dames, fillettes et petits garçons; aussi 200 lots de casimir extra-fin, draps pilote, castor, et 250 lots d'habits de saison et de linge fait et sacs de voyage. L'attention des marchands de la campagne est appelée sur cette vente avec diverses conditions de crédit qui seront annoncées à la vente.

Quincaillerie, Coutellerie.—Voir l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au "Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Poydras.

THEATRES.

Aujourd'hui, Mercredi.

ACADÉMIE—Minstrels de Hart, Ryman et Barney.

ST. CHARLES.—Troupe Lingard.—Delicate Ground et Naval Engagement.

Un Coup de Bourse.

Le public a dû être quelque peu surpris de voir paraître, hier matin, dans les journaux, en même temps que les lettres du gouverneur et des ingénieurs de l'Etat invitant les juris de paroisse à prendre en main la construction des levées, une annonce du secrétaire de la Compagnie des levées qui semble donner un démenti aux assertions du gouverneur.

La Compagnie déclare, en effet, que dans une réunion de la Direction qui a eu lieu lundi soir, elle a accepté les soumissions faites pour l'exécution des travaux qui devront avoir lieu aux endroits suivants : Poverty Point, Cabanocé, Porché, Lacroix, Lagarde, New-River, White Castle, Eureka, Tally Ho, Evergreen, Pointe Manoir, Brady's Oaks, Pointe-Coupée, Bayou-Marine, Stark's Bayou, Hacket's Bayou, Yellow Bayou, New Texas, Myrtle Grove.

La Compagnie ajoute que la décision sur les autres soumissions a été suspendue afin de prendre des informations sur les garanties offertes, que la commission des ingénieurs avance rapidement dans l'examen de toutes les levées qu'il n'y a plus à reconnaître que les levées au-dessus de la Rivière-Rouge.

Nous ne nous chargeons pas d'expliquer la contradiction qui existe entre le gouverneur et la Compagnie, mais voici les faits qui se sont passés dans la journée de lundi.

Le matin, la direction de la Compagnie s'est réunie pour ouvrir les soumissions cachetées sollicitées au moyen d'annonces insérées, pendant quelques jours, dans un ou deux journaux, pour l'adjudication de contrats relatifs à l'exécution des travaux à faire aux levées. Il paraît qu'aucune de ces soumissions n'a été trouvée acceptable — nous ignorons pourquoi — et que toutes ont été rejetées. La direction avait décidé de publier de nouvelles annonces pour provoquer d'autres offres, ce qui devait encore nécessiter un retard dans le commencement des travaux. C'est alors que le gouverneur, ayant perdu l'espoir—qu'il avait conservé, nous dit-il, jusqu'au moment de la réunion—de voir la Compagnie se mettre à l'œuvre, a lancé sa circulaire aux juris de paroisse, circulaire qu'il a fait insérer dans le journal du soir.

La publication de ce document a éclaté comme une bombe dans le camp des spéculateurs de la rue Carondelet. Les actions de la compagnie se sont rapidement vendues en baisse et sont tombées de $5 25 jusqu'au-dessous de $2 50. Qui a vendu, qui a acheté ? C'est ce que nous ne pouvons savoir. Mais ce que nous apprenons par l'annonce du secrétaire de la compagnie, c'est que, dans la soirée, la direction a eu une nouvelle réunion et qu'elle s'est décidée à accepter une vingtaine de contrats qu'elle avait rejetés le matin.

Qui faut-il croire maintenant? Est-il vrai, comme le dit le gouverneur, que la compagnie n'a pu obtenir les fonds qu'elle espérait recevoir de certains capitalistes du Nord, et que les contrats qu'elle accordera ne pourront être exécutés, faute de capitaux? Nous attendons avec le public que la compagnie s'explique à ce sujet.

La seule chose qui soit claire dans cette affaire, c'est que la publication, à une demi-heure d'intervalle, de documents contradictoires, a rendu possible l'exécution d'un joli coup de bourse.

Peu nous importe les résultats de ce coup de bourse, nous ne sommes pas disposés à plaindre ceux qui se laissent duper par des faiseurs peu scrupuleux et qui ne reculent devant aucun moyen pour opérer la hausse ou la baisse et tendre des piéges aux pigeons de la spéculation. Mais ce qui nous indigne, c'est de voir l'intérêt de quelques agioteurs mettre en péril la sécurité d'un tiers de la population de notre Etat. Ce n'est pas seulement la ruine qui menace toutes les paroisses sujettes aux inondations, ce sont les existences même de milliers d'êtres humains, sans distinction de parti ou de race, qui peuvent se trouver en danger, parce qu'il a plu à quelques hommes de se faire accorder, par une législature vénale, un monopole extraordinaire et inouï, et parce que ces hommes, au lieu de se mettre en mesure d'exécuter les obligations assumées par eux, n'ont songé qu'à agioter sur les actions de leur pseudo-compagnie. Ce nouveau scandale dépasse tous ceux que nous a valus le régime radical depuis trois ans. Nous tremblons à la pensée des désastres qui peuvent en être la conséquence.

Notre collaborateur, D. C. Duncan, rédacteur de la partie anglaise de l'Abeille, a eu le malheur de perdre, hier matin, le plus jeune de ses fils, ALEXANDRE DUNCAN, âgé de 14 ans. Le temps seul peut adoucir la douleur que cause une pareille perte au cœur d'un père et d'une mère; aussi ne pouvons-nous offrir que l'expression de notre profonde sympathie aux parents de ce jeune homme enlevé si prématurément à leur tendresse. L'enterrement doit avoir lieu ce matin, à onze heures; le convoi doit partir de la résidence de M. Duncan, rue Sixième, No 126, entre Constance et Laurel.

ARTICLES DE FANTAISIE.—MM. Guéblé & Nippert ayant reçu tout récemment un stock entièrement nouveau l'offre maintenant au public de la Nlle-Orléans à des prix on ne peut plus modérés. On trouve dans le même magasin un complet assortiment de gants pour hommes et femmes, ainsi que deux ou trois cents douzaines de chemises françaises, coton et toile, et nombre d'articles de toilette pour dames et messieurs. Voyez l'annonce.

PIANOS ET ORGUES.—La maison Grünewald, rue du Canal, No. 130, jouit d'une réputation des plus méritées. Aussi, les amateurs et les artistes qui ont besoin d'un instrument de musique ne peuvent-ils mieux faire que de s'adresser à elle. M. Grünewald est l'agent des célèbres fabricants de pianos de Steinway, Knabe et Haines, et de MM. Mason et Hamlin, fabricants d'orgues ou harmoniums. Ces instruments sont d'une fabrication irréprochable, et nous nous faisons un plaisir de les recommander au public musical.

CHAUX DU CAP.—M. Newton Richards No 85, rue Natchez, reçoit des envois réguliers de la célèbre chaux du Cap, qu'apprécient tant les maçons et les planteurs de sucre. Il ne la vend que parfaitement fraîche.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE.—C'est le 19 octobre que doit avoir lieu la réception de M. J. Janin à l'Académie française. M. Camille Doucet répondra au récipiendaire.

Dans la même séance, on doit procéder à la réception de M. Emile Ollivier.

Ce dernier se présentera-t-il à la séance? L'Académie doit pourvoir au remplacement de M. le duc de Broglie et à celui de l'infortuné Prévost-Paradol.

Parmi les candidats sérieux on cite MM. Th. Gautier, A. Karr, Henri Martin et Littré.

LA FOIRE DU "BLAFFER'S BUILDING"

La foire qui s'est ouverte, avant-hier, dans les vastes salles du "Blaffer's Building" a inauguré avec éclat la saison d'hiver, d'ordinaire si brillante à la Nouvelle-Orléans. C'est un heureux présage que nous nous plaisons à noter. Depuis lundi, cette foire est, chaque soir, le rendez-vous de l'élite de la société louisianaise et d'un grand nombre de personnes distinguées appartenant à la population d'outre-Canal. Ces premières soirées font donc mieux que promettre, et nous tenons pour certain que celles qui vont suivre dépasseront encore en éclat leurs devancières.

A cette fête, où la charité le convie, le plaisir attend le visiteur, un plaisir dont nous nous garderons de vanter tous les charmes de peur de les affaiblir par une peinture qui resterait au-dessous de la vérité. Les personnes distinguées qui ont pris sous leur haut patronage cette œuvre pieuse ont disposé toutes choses avec tant d'art et de goût, elles ont si agréablement varié leurs programmes, grâce à elles, la Foire offre tant d'attraits au visiteur, que nous nous expliquons aisément le succès éclatant de ces réunions aimables.

Nous nous bornerons donc à dire que l'on trouvera d'abord à la Foire, un accueil gracieux et empressé sans la moindre contrainte par corps plus ou moins déguisée—Puis, un excellent restaurant tenu par Mmes Henry Peychaud et Edouard Forstall, et pourvu des choses les plus délicates que puissent souhaiter tous les barons Brisse de la terre. Des tables nombreuses, où de charmantes personnes offrent avec une grâce exquise et un sourire des plus avenants des fleurs, des friandises de toute espèce. Enfin, parmi les attraits de la Foire, il nous faut citer la loterie d'une poupée offerte par Mmes Peychaud et Bonneval. La toilette de cette nurembergeoise est une merveille d'élégance, de richesse et de goût. Elle est vêtue d'une robe en satin mauve, à volants, recouverte d'une tunique de mousseline garnie de dentelles, dans le flot desquelles elle se perd comme au sein d'un nuage vaporeux.

L'attention des visiteurs est aussi attirée par un magnifique bol à punch en argent, destiné par les dames patronnesses de la Foire à être offert à celle des compagnies de la milice qui réunira le plus de suffrages. Le scrutin est ouvert, à cet effet, et l'on ne demandera aux électeurs aucun serment d'allégeance.

La soirée d'hier a été on ne peut plus charmante, et les visiteurs ne se sont retirés qu'à regret, bien que l'heure fut déjà fort avancée au moment où l'on a fermé les portes. En se quittant, visiteurs et visiteuses se sont promis de se retrouver, ce soir, demain, et les jours suivants.

M. T. Dubois, de la maison McGibbon & Co., de la rue du Canal, vient d'arriver de New York, où il résidait depuis quinze mois pour les affaires de sa maison. Il doit rester quelques jours seulement à la Nouvelle-Orléans, pour retourner ensuite au Nord.

POUR FORT ADAMS.—Le bateau à vapeur Gov. Allen, commandé par le capitaine Jno. C. Liliano, avec l'assistance du capt. Wm. McCombs pour les affaires du bureau, part de la Nlle-Orléans tous les mercredis et les samedis à 5 heures du soir. Le Gov. Allen touchera dans sa course à Bayou Sara, Baton Rouge, Port Hudson, Plaquemine, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. E. Carlin. Le Gov. Allen est un bateau d'une réputation faite et qui mérite toute confiance.

LE TÉNOR MICHOT.—Nous lisons dans le Paris-Journal :

On nous raconte que depuis que le nombre des prisonniers a diminué à l'Orangerie, on se montre moins sévère pour eux, et on leur donne un peu plus de liberté. C'est ainsi qu'avant-hier ils ont pu organiser un concert, dont M. Michot, l'ancien ténor du Théâtre Lyrique, a fait, en compagnie d'un baryton fédéré, tous les frais.

Voici les morceaux chantés par M. Michot : premier acte de Faust, avec le rasp[illegible] en question; l'air de Roméo et Juliette : "O lève-toi, soleil !" l'air de la Flûte enchantée, "Jamais on ne rêva au poête," et la canzone de Rigoletto : "La donna è mobile."

Le ténor a été beaucoup applaudi ; mais ces applaudissements n'ont pas eu l'effet qu'en attendaient les auditeurs, car M. Michot est tombé sur un banc, et, se cachant la tête dans ses mains, a éclaté en sanglots.

CHRONIQUE LOCALE.

GRANDE FOIRE.—La foire qui s'est ouverte lundi dans les bâtisses Blaffer, rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts, au profit de l'église de Notre-Dame du Sacré-Cœur qui est en construction sous la direction du Révérend Borias, au coin des rues Claiborne et Annette, 3me District, a grand succès, et ce succès grandira chaque jour jusqu'à la fin. D'abord le billet d'entrée ne coûte que 25 cents; ensuite on trouve en dedans toutes choses qui captivent les yeux et excitent l'admiration.

Nous apprenons qu'un magnifique bol d'argent, pour punch, est mis aux voix à la table présidée par Mlle Baraton, qui est assistée par plusieurs de ses aimables et belles croisées. Ce bol nécessairement fera accourir une bonne partie de la ville. Nous remercions les dames qui ont organisé cette foire pour l'église de Notre Dame du Sacré-Cœur, de l'attention qu'elles ont eue hier à notre égard. Nous avons trouvé tout excellent et gélatine et salade et jambon et vin de Reims.

ASSESSEMENT.—Voici le total de l'assessement dans le 5e district (Alger) et le 6e district (Jefferson) pour l'année 1871 :

Cinquième district.......$3,012,855
Sixième district..........$9,332,830

SOUSCRIPTION.—La police du Quatrième District a décidé qu'elle ferait le sacrifice d'un jour de paye pour les hommes de police de Chicago qui ont souffert de l'incendie.

VOLS EN PLEIN JOUR.—Il est de fait que les vols de jour sont plus faciles que les vols de nuit. Ils sont, en tout cas, moins dangereux pour ceux qui les exécutent. Hier on a volé des couvertures de chaise et de sofa dans le cabinet de E. Sabourin, au coin des rues Camp et Commune, et des robes chez Mme Johnson, rue Calliope, No 228.

VAGABONDS.—Trois personnes, accusées de vagabondage, ont forcé la serrure de la prison de police du septième precinct, dimanche, et se sont échappés.

VOL.—Lundi soir, la résidence de M. R. B. Post, rue des Magasins, 141, a été visitée par un industriel charpentier qui a coupé les lames d'une persienne, a soulevé le châssis vitré et s'est introduit dans le salon d'où il a enlevé plusieurs articles d'ornement.

BANDITS DE GRAND CHEMIN.—Hier matin, vers 1 heure, Jacob Hall a été attaqué au coin des rues Claiborne et Canal, par une troupe de coquins qui l'ont renversé et lui ont pris $5 qu'il avait dans sa poche. La police n'a pas tardé à se présenter, mais les bandits avaient déjà disparu.

CONSEIL DE VILLE.—Réunion hier, à midi, sous la présidence du maire Flanders. Tous les administrateurs sont présents, moins M. Walton, qui n'est pas assez bien pour reprendre ses travaux.

M. Shaw présente plusieurs ordonnances pour allocations.

M. Remick dit que plusieurs réclamants dont les comptes avaient été référés au maire, se plaignent de ne pas pouvoir obtenir leur paiement.

M. Shaw dit que par ce moyen de référer au maire des millions de piastres ont été épargnés à la ville.

M. Remick suggère que le maire et l'administrateur des comptes publics devraient former un comité pour examiner les réclamations, avant de les soumettre au Conseil.

Le bill est référé au maire avec pouvoir d'agir.

M. Shaw présente une ordonnance pour payer à MM. Roselius et Philips, certaines sommes collectées pour eux. Adoptée.

M. Shaw présente une ordonnance pour faciliter le règlement des comptes avec les juris des coroners. Adopté.

M. Lewis fait beaucoup d'objections à l'ordonnance qui n'en est pas moins adoptée.

Sur les explications de MM. Cockremi et Lewis, le maire retire le veto qu'il avait mis sur divers comptes. Mais le veto aura été utile en ce qu'il contenait d'excellentes choses et rappelait cette clause de la charte qui oblige le Conseil de mettre à l'adjudication par concurrence tous les contrats de travaux et de fournitures excédant $500.

M. Cockrem présente une ordonnance pour établir un chemin de fer dans le 6me District. Référée.

M. Lewis présente un rapport sur les ordonnances relatives aux chiens.

L'administrateur de police dit qu'il a demandé l'opinion de l'avocat de ville sur cette ordonnance et que l'avocat de ville avait répondu que cette ordonnance n'était en rien contraire à l'acte de la Législature No 27 de 1858.

Cette ordonnance porte que tous les chiens courant dans les rues seront muselés, et que tout citoyen est autorisé à tuer tous les chiens trouvés sans muselière.

Une ordonnance pour régler l'emmagasinage, la garde, le raffinage, la fabrication et la vente du pétrole et d'autres huiles inflammables dans les limites de la ville, est présentée après avoir été examinée par l'avocat de ville. L'ordonnance est envoyée à l'impression.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

On lit dans le Temps :

L'empereur de Russie, dont nous avons annoncé le voyage dans les provinces sud de l'empire, est arrivé à Moscou, accompagné du grand-duc héritier et de tous les membres de sa famille. Il a été reçu avec un vif enthousiasme, par les autorités et par les habitants. Le soir, la ville a été illuminée, et on a fêté sur plusieurs transparents des inscriptions qui traduisaient la surexcitation de la population, produite par l'entrevue de Salzbourg.

La ville de Moscou est une des plus hostiles à l'élément allemand, et ce sentiment s'est traduit dans tous les discours et dans tous les détails de la réception. L'empereur s'est rendu au camp de Kodinka pour assister aux grandes manœuvres des troupes, qui l'ont acclamé et ont fait entendre les cris de : "Vive la Russie! vive l'indépendance nationale!" Ces paroles ont été d'abord prononcées par les chefs, qui, depuis quelque temps, ne cachent pas leur opinion sur les intrigues allemandes.

La "Correspondance slave" nous communique le texte de la protestation des députés allemands, lue à la Diète de Prague. Ils reprochent au rescrit royal de porter atteinte aux principes de la constitution et de briser la solidarité des Allemands d'Autriche, en créant pour la Cisleithanie une indépendance contraire au droit historique. Ils se déclarent prêts à se soumettre à la constitution dans son intégrité; mais une reconnaissance partielle de cette constitution leur paraît impossible à admettre. Ils croient devoir en conséquence donner leur démission, et abandonner une Diète qu'ils considèrent comme illégale.

L'opposition à la politique du ministère Hohenwart se généralise et se répand dans toutes les provinces de la Basse-Autriche, comme nous l'avons déjà dit. Une correspondance de Vienne en attribue l'initiative à M. de Beust, et fait de cette agitation une simple intrigue personnelle, née d'une rivalité d'influence entre les deux ministres.

Il est impossible de ne pas se rappeler que la nomination de M. Hohenwart a été faite contre le vœu secret du chancelier de l'empire, qui, après avoir dirigé l'administration intérieure sous le ministère nominal du comte de Potocki, espérait rester chef sous son successeur les mêmes facilités d'influence.

—On fait de grands travaux de fortification à Cronstadt. Le blindage du fort de la citadelle est déjà achevé, ainsi que la construction des batteries avec six tours à pivot armées chacune de deux énormes canons. Sur la langue de terre qui s'étend à l'ouest de Cronstadt, on établit derrière des lunettes avec une cave à poudre pour un approvisionnement de 30,000 coups.

—On lit dans le même journal :

"Voici comment on explique les bruits relatifs au général Frossard : Le général était autrefois président du comité des fortifications. Après le 4 septembre, le général de Chabaud-Latour, membre du comité fut nommé à sa place. M. de Chabaud-Latour occupe actuellement ses fonctions, et il n'est pas question de l'en déposséder. Quant au général Frossard, il a purement et simplement repris sa place dans le comité, et c'est à l'occasion de cette rentrée toute naturelle que le bruit a couru de sa nomination comme président.

—La nomination probable du prince Orloff au poste d'ambassadeur à Paris, est considérée comme une victoire de l'élément anti-germanique, représenté par le vieux parti moscovite, sur les sentiments personnels du czar.

D'après l'Invalide russe, organe autorisé, le nom seul de ce diplomate signifie : Alliance franco-russe.

Cette nomination aurait causé à Berlin une profonde émotion.

—On lit dans la Presse :

Toutes les rumeurs qui ont circulé depuis quarante-huit heures, relatives à des arrestations de généraux, doivent être officiellement démenties. Rien de semblable ne s'est passé ni pour les officiers qu'on a nommés ni pour d'autres.

"Il est vrai que le président de la République a été avisé de l'existence de diverses menées sur lesquelles l'attention du gouvernement a été éveillée; mais jusqu'ici ces menées ont consisté bien plus dans des paroles que dans des actes.

"Une active surveillance est exercée de tous côtés, et M. Thiers met autant de prudence que de sévérité dans tout ce qui tend à préserver l'état de choses actuel, qui n'a pas été un seul moment en danger."

—On sait que cinq membres seulement de la magistrature française ont accepté des postes dans les tribunaux allemands organisés en Alsace-Lorraine. Voici leurs noms que publie le Journal de Mulhouse :

"MM. Scheuch, nommé par Napoléon III vice-président du tribunal de Colmar, accepte de l'empereur Guillaume les fonctions de conseiller à la cour de Colmar ;

"Auguste Kern, ex-procureur impérial français à Saverne, devient conseiller à la cour allemande de Colmar ;

"De Hänger, ancien juge à Colmar ;

"Schlumberger, ancien substitut du procureur-général à Colmar ;

"Le baron Klober, ancien juge d'instruction français à Strasbourg, devient conseiller du tribunal impérial de Colmar."

Nous trouvons, dit le Paris-Journal, dans l'Evening Standard, un tableau fort exact de notre vie présente, dont la prolongation donnerait quelque chance aux réveurs de ce peut-être.

Paris mène pour le moment une espèce de vie végétative. On boit, on mange, on dort, on va parfois au théâtre, on se laisse aller, on se demande languissamment ce qui arrivera d'ici au mois de décembre. Le besoin dominant est un besoin maladif de repos et de tranquillité, qui fait ressembler la ville entière à une tribu de mangeurs de lotus. Voilà où nous en sommes, et jusqu'à ce que nous commencions à revivre, n'attendez rien de ce pauvre Paris.

Ils sommes-nous réduits à chercher non plus un homme d'Etat qui nous sauve,—l'ambition serait outrecuidante, sans doute,—mais un homme d'action qui nous réveille?

—On lit dans la Patrie :

Il s'opère en ce moment un changement parmi les prisonniers de la Commune détenus à Versailles. Ceux dont l'instruction judiciaire est retardée par des motifs graves sont expédiés dans d'autres maisons de détention, en attendant que leurs dossiers puissent être complets.

Ceux sur lesquels ne pèsent pas des inculpations suffisantes pour les maintenir en état d'arrestation sont mis immédiatement en liberté. Les détenus dont la condamnation est devenue définitive, sont expédiés sur un port de mer. C'est ainsi qu'hier un grand nombre, appartenant à cette catégorie, ont été extraits de leurs cellules et dirigés sur La Rochelle, en attendant un transport qui doit les emmener au lieu de leur destination.

Il ne resterait à Versailles que les détenus dont l'instruction est terminée et qui vont passer devant les conseils de guerre.

—M. le duc d'Aumale s'installera le 1er octobre au faubourg Saint-Honoré, dans le magnifique hôtel acheté, il a un mois, de M. Adolphe Fould.

L'hôtel est très vaste. Le prince pourra s'y établir dans les conditions qui conviennent à son rang et à sa fortune. Son fils, le duc de Guise, aussi bien que les bureaux de l'administration de ses domaines, trouveront également place dans ce splendide immeuble.

Les grands appartements du rez-de-chaussée s'ouvriront, à partir du 4 décembre, pour des réceptions qui seront, dit-on, très fréquentes et assurément montées sur un très grand pied.

L'autorité militaire s'occupe en ce moment à Versailles à classer par catégories de nationalités les prisonniers qui doivent comparaître devant les conseils de guerre.

Voici les chiffres officiels des prisonniers de chaque pays :

Russie 73, Pologne 229, Italie 130, Angleterre 7, Suisse 27, Espagne 11, Portugal 2, Suède 1 et Allemagne 44.

—Il paraît que l'intention du gouvernement est de faire grâce de la vie aux pétroleuses, que le conseil de guerre a condamnées à mort.

Leur peine serait commuée en celle des travaux forcés à perpétuité ou à la déportation dans une enceinte fortifiée.

—M. le premier président Devienne n'est pas mort.

Le Salut public, de Lyon, à qui nous avions pris cette nouvelle, annonce que c'est une similitude de nom qui l'a trompé.

Nous sommes heureux de pouvoir insérer cette rectification.

—Il paraît que Rochefort a été horriblement froissé de la lettre du général Trochu.

—Les sorties sont faciles contre un prisonnier ! s'est-il écrié avec amertume.

—Un ex-officier de fédérés est condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée. Un autre officier, son camarade, est condamné à cinq ans de prison.

Le jugement rendu, on les emmène.

—Mon pauvre vieux! fait le second en jetant sur son camarade un regard de pitié.

—De quoi ! s'écrie le premier ; dis donc... que t'as trahi. A la première révolution, on me fera colonel.... tandis que toi, tu seras fusillé.

—Une somme de quinze millions de francs vient d'être restituée à l'Etat d'une façon aussi singulière qu'inattendue.

Dans le courant de l'automne dernier, dit le "Figaro," un ballon, lancé de Paris, vint se balancer au-dessus de la ville de Verdun, au moment où les Prussiens en faisaient le siége. Le ballon tomba dans le cimetière de Hennemont, canton de Fresne en Woëvre (Meuse.)

Ce ballon portait une valeur de 15 millions, destinés à l'achat d'armes. L'envoyé parisien se rendit chez le curé du village, M. l'abbé Thirion, et, comme il ne se sentait poursuivi par les Prussiens, lui confia ses valeurs.

"Il était pas un presbytère [illegible] que les Prussiens y arrivaient et installent le voyageur aérien. [illegible] chose auparavant des recherches, [illegible] l'abbé Thirion [illegible] partir au Bar-[illegible] il a été remis entre les mains du gouvernement français.

—Les journaux de Saint-Etienne contiennent une bien inquiétante observation d'un astronome de l'endroit. Il aurait découvert, par suite de calculs très savants et très compliqués, que nous sommes menacés d'une chute de la lune. Qu'on ne se hâte pas de s'épouvanter cependant; la catastrophe annoncée n'est pas à courte échéance. La lune, d'après les calculs de ce nouveau Newton, mettrait 300 ans et quatre mois à atteindre la terre. Nous avons le temps de respirer.

—Mgr Truchaud, évêque de Limoges, vient d'être nommé à l'archevêché de Tours.

—Mgr Langalerie, évêque de Belley, est nommé archevêque d'Auch.

C'est un religieux régulier, le Rév. Père Nouvel, bénédictin, qui est nommé à l'évêché de Quimper.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches Transmises à l'Abeille.)

Grande saisie de distilleries à Brooklyn.

Proclamation du Président Grant.

Suspension du writ d'Habeas Corpus.

Comtés de la Caroline du Sud frappés d'interdit.

Juarez confirmé Président par le Congrès Mexicain.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Constantinople, 17—Le choléra est de nouveau épidémique. Il y a eu 80 décès en deux jours. Parmi les victimes il y a eu 2 Anglais.

Londres, 17 au soir—Consolidés 93 3/4, Bonds 90 3/4.

Paris, 17—Rentes 57 22.

Liverpool, 17 au soir—Coton calme, Upl. 9 3/4. Orléans 10.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 17—L'avocat général a reçu du Nord-Mississippi une dépêche annonçant la prise de 3 Ku-Klux déguisés.

On a trouvé en bon état dans le caveau du gouvernement à Chicago pour $780,000 de timbres du revenu.

Washington, 17—Bureau de l'Agriculture—Officiel—Les rapports sur le coton ne sont pas plus favorables en octobre qu'ils ne l'étaient en septembre. Le terme moyen du mois précédent n'est soutenu dans aucun Etat. Il est tombé à 78 contre 80 pour cent précédemment. Le pourcentage dans les divers Etats est comme suit : Caroline du Nord, 80; Du Sud, 75; Georgie 73; Floride 73; Alabama 75; Mississippi 72; Louisiane 73; Texas 73; Arkansas 80; Tennessee 84. C'est la rouille qui fait le mal d'après les rapports dans les régions au Nord; et dans l'extrême Sud, la récolte a été endommagée par des inondations, des vers et des insectes.

Les indications présentement que la récolte ne dépassera pas 3 millions de balles et si la fin de la saison n'est pas favorable, il faudra encore en rabattre considérablement.

Washington, 17—Probabilités du temps—La hausse du baromètre avec temps clair est probable et une probabilité pour mercredi des lacs inférieurs au Sud et au nord-ouest. Temps clair dans la Nlle-Angleterre et sur la côte du golfe; vents légers au nord sur la côte du golfe; vents légers sur l'Atlantic et vents frais d'ouest sur les lacs.

Washington, 17 oct—Une proclamation par le Président, qui suspend le writ d'habeas corpus dans les comtés de Spartanburg, York, Marion, Chester, Lawrence, Newburg, Fairfield, Lancaster et Chesterfield, de la Caroline du Sud.

Washington, 17—Le coup de vent du nord qui s'est fait sentir dimanche dernier a été le plus violent qu'ont ait éprouvé depuis nombre d'années. Beaucoup de propriétés ont souffert et quelques personnes ont péri. La tempête a été surtout terrible dans le Canada et sur les lacs du nord.

Ce qui suit a été publié ce soir :

Proclamation par le Président des Etats-Unis :

Attendu que par un acte du Congrès, approuvé le 20 avril 1871, pouvoir a été donné au Président des Etats-Unis de suspendre, quand il le jugera convenable, le writ d'habeas corpus dans un Etat ou dans une partie d'Etat où il existe des combinaisons ou des conspirations pour priver une classe de la population des droits, priviléges, immunités et protection, mentionnés dans la Constitution des E.-U. et assurés par l'acte du Congrès précité, et lorsque ces combinaisons ou conspirations obstruent et empêchent l'exécution des lois d'un Etat et des Etats-Unis, de manière à priver la population ou une classe de la population des dits droits, priviléges, immunités et protection, et font opposition aux lois des Etats-Unis et à leur exécution, et empêchent et obstruent le cours de la justice, et quand ces combinaisons seront assez puissantes pour défier les autorités constituées d'un Etat et des Etats-Unis et quand par les dites causes la paix deviendra impossible, et quand ces combinaisons seront déclarées séditieuses et hostiles au gouvernement des Etats-Unis; et attendu que par le dit acte du Congrès il est prescrit qu'avant que le président ne suspende le privilége du writ d'habeas corpus il lancera d'abord une proclamation commandant à ces insurgés de se disperser; et attendu que le 12 du présent mois d'octobre le président des Etats-Unis a lancé sa proclamation où il a dit entr'autres choses que ces combinaisons et ces conspirations dans les dits comtés de la Caroline du Sud, et où il a commandé à ces personnes de se disperser et de se retirer paisiblement chez elles et de délivrer au marshal des Etats-Unis ou à un de ses députés ou à un officier militaire quelconque toutes armes, munitions, uniformes, déguisements dont elles se servent pour exécuter les desseins illicites par lesquelles les combinaisons et conspirations sont organisées et attendu que les insurgés engagés dans les combinaisons dans les dits comtés ne se sont pas dispersés et n'ont pas délivré les armes, munitions, uniformes, déguisements et autres moyens employés par eux, mais qu'ils persistent dans les dites combinaisons et conspirations illicites. C'est pourquoi moi, Ulysse S. Grant, président des Etats-Unis d'Amérique, en vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution des Etats-Unis et ledit acte du Congrès, je déclare que, dans mon opinion, la sûreté publique requiert spécialement que le privilége du writ d'habeas corpus soit suspendu afin d'abattre la dite rébellion, je suspends par la présente, le privilége du writ d'habeas corpus dans les dits comtés de l'Etat de la Caroline du Sud. En foi de quoi j'ai signé la dite proclamation et y ai fait apposer le sceau des E.-U. Fait dans la ville de Washington, ce 17 octobre de l'année de Notre Seigneur la mil huit cent soixante et onzième et de l'indépendance des E.-U. d'Amérique la quatre vingt sixième.

U. S. GRANT.

Par le Président : J. C. Bancroft Davis, agissant comme secrétaire d'Etat.

NOUVELLES DIVERSES.

Havane, 17 oct—On a reçu de la Vera-Cruz, par un steamer venant de là, les nouvelles suivantes : Juarez a été réélu Président par le Congrès. Il a reçu 108 votes, tous les votes donnés. L'opposition n'a pas voté. Le calme régnait dans la ville.

Les fils télégraphiques entre la capitale et Matamoros avaient été coupés par Trevino.

Memphis, 17—Le capitaine Houston, du steamer Hesper, intente une action contre le général Forrest et d'autres, devant la cour fédérale, pour $50,000 qu'valaient les armes détruites par eux quand il les transportait dans l'Arkansas.

Le commodore Maury a prononcé un discours aujourd'hui à la foire. Le général Beauregard était présent.

Chicago, 17—A l'hon. G. P. Boutwell, secrétaire des finances. Les banques de Chicago qui ont été sauvées payent chaque dollar sur demande. On augure bien.

Signé S. R. HULBURT, Commissaire de la circulation.

Halifax, 17. — L'Hon. Jas. McNab est mort.

Cincinnati, 17—80 enfants catholiques sont arrivés ici de Chicago aujourd'hui, et ont été confiés au soin de l'évêque.

St-Louis, 17—Un incendie brûle tout dans les vallées de Deer et Harrison, et s'étend jusqu'au comté de Jefferson, Nebraska. La perte est estimée $500,000.

Gloucester, 17—Une flotte américaine de 4 navires est en dehors. Toute tentative de saisir le Horton ne peut être que désastreuse.

Il est venu des navires qui ont hélé le Horton; mais ils n'ont pas vu les canonnières anglaises.

Montgomery, 17. — Le sous-comité des Kuklux dernièrement en session à Knoxville est ici. Il ira à Demopolis et de là à Washington.

Galveston, 17—La recette faite à l'opéra de Tremont, hier soir, au bénéfice des victimes de Chicago, s'est élevée à $649 50.

New York, 17—Arrivés à destination, les steamers Scotia et Weser.

Savannah, 17—Les préparatifs pour la foire sont achevés, et le terrain pour les courses est en bon état.

Raleigh, (Car. du N.) 17—L'exposition en bestiaux est magnifique ainsi qu'en instruments aratoires. La foire a grand succès.

New-York, 17 oct—La Compagnie d'assurance Sécurité a suspendu ses paiements. Mille hommes des troupes des Etats-Unis ont saisi ce matin les [illegible] destinées pour leur expédition sur les distilleries illicites de Brooklyn. Les propriétés saisies sont évaluées de $500,000 à $700,000.

MARCHÉS AMERICAINS.

New York, 17, au soir—Coton calme à la clôture. Ventes 2000 balles. Uplands 19 7/8, Orléans 20 1/8.

Mobile, 17—Coton plat. Mid. 18 3/4 à 19. Stock 15,377 balles.

Galveston, 17—Coton plus facile. Bon ordinaire 18. Stock 18,037 balles.

Charleston, 17—Coton calme. Mid. 18 1/2 à 18 3/4. Stock 14,586 balles.

Savannah, 17—Coton irrégulier. Mid. 18 1/2 à 18 3/4. Stock 21,800 balles.

Memphis, 17—Coton [illegible]. Mid. 18 3/4. Louisville, 17—Tabac [illegible] calme et ferme à 18 3/4. Coton [illegible] Low Mid. 18 1/2. Farine, extra [illegible]. Porc [illegible]. Whiskey ferme 91.

NOUVELLES DU FLEUVE.

Vicksburg, 17—[illegible] les étiages, Cairo et Quincy.

St. Louis, 17—Arrivé, bateau à vapeur R. S. Turner, de la Nlle-Orléans. Parti, le Carrie V. Kountz, pour la Nlle-Orléans.

Louisville, 17—Il y a que deux pieds d'eau à la tête du Canal, et 4 pouces aux chûtes.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 17—6 P. M.—Arrivé, le brick Regulator, en 48 jours de Rio de Janeiro, avec du café.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 17 oct—Un terme spécial de la Cour Suprême a commencé hier sous la présidence du juge Chase.

Le général Bullock, payeur du Bureau des Affranchis, a été suspendu de sa place pour irrégularités, et sa restauration a été ordonnée, mais elle a été retirée pour recevoir des explications. On parle beaucoup de défalcations.

Ville du Lac Salé, 17 octobre—Brigham Young a déclaré qu'il n'était pas coupable. Il n'y avait pas d'excitation. La santé de Young paraissait meilleure.

Milwaukie, Wis., 17—La goëlette Levant s'est échouée pendant une tempête, dimanche. Le capitaine, le second, un passager et deux hommes de l'équipage ont péri. Ils étaient cramponnés aux cordages.

Philadelphie, 17—Le gén. Butler dans une lecture à l'Académie de Musique, sur le traité de Washington, a soutenu que les concessions faites par le traité étaient [illegible] pour tous les Américains.

Londres, 17 oct.—M. Bradlaw, dans un [illegible], a déclaré que la reine était [illegible] et a demandé que la régence fut confiée à des juges de loi et d'équité jusqu'à ce que la république pût être établie.

C'est par erreur que le télégraphe a rapporté le départ du steamer City of Paris. Le steamer est salé.

Hartford, 17 oct—La Compagnie d'Assurance Nord-Américaine a été assignée à W. C. [illegible].

New York, 17 oct—Une dépêche de Gloucester dit que la goëlette Horton a été enlevée du port de Guysboro, Nouvelle Ecosse par une troupe d'hommes de Gloucester.

Le Horton devrait être arrivé maintenant à Gloucester et l'on dit qu'une canonnière britannique, envoyée à la poursuite de la goëlette, a été suivie [illegible] le cap Ann et a l'intention de reprendre la goëlette. Une canonnière américaine a été envoyée pour empêcher qu'on ne fait lieu dans les eaux américaines [illegible] que l'affaire cause une grande émotion.

San Francisco, 17 oct—Dans un meeting public, tenu hier, il a été décidé qu'on enverrait immédiatement [illegible] le reste des contributions aux victimes du feu dans le Wisconsin et le Michigan.

Un cadavre chinois a été attaqué par des gens, trois Chinois étaient blessés.

Long Island, 17—[illegible] a été tué de sang-froid par Patrick [illegible] habitude. Le meurtrier a été arrêté.

Londres, 18 oct—Des avis de Chine disent que 5,000 personnes ont péri dans les récentes inondations de Canton.

—L'Ordre, journal de M. Clément Duvernois, paraîtra, dit le Figaro, le lendemain prochain.

Son premier numéro contiendra un article de M. Rouher, dont voici la substance :

"Depuis que les élus du 4 septembre tiennent la queue de la poêle, ils l'ont mise dans un tel état, qu'il est grand temps que je revienne pour l'étamer."

Le bon Rédacteur du journal a été garanti en bon termes par un personnage de dix ans.

—L'Ordre, l'en répondu :

—On se plaignait que le premier régime présenté par M. le comte Daru, président de la commission d'enquête sur le 4 septembre, avait une teinte légèrement favorable à l'empire.

—Vous ne voyez pas, a répondu M. Daru, que c'est un effet de contraste. Plus le 4 septembre est hideux à voir de près, plus l'empire semble reculer aussi un beau jour de plus.

Décédé, mardi matin, à quatre heures et quart, à l'âge de 14 ans, ALEXANDRE DUNCAN, fils cadet de David C. et de Lucinda J. Duncan. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu ce matin, à onze heures. Le convoi partira de la demeure de ses parents, rue Sixième, No 126, entre Constance et Laurel.

Décédé mardi, 17 octobre 1871, à 1 heure de l'après-midi, MICHAEL E. [illegible], natif de [illegible] Irlande. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu JEUDI après-midi, à 1 heure. Le convoi partira de sa dernière résidence, coin des rues Champs-Elysées et Claiborne. [illegible]

Décédé hier, 17 octobre 1871, à 3 heures de l'après-midi, à l'âge de 22 ans, Mme ERNEST GRATHIER (née Euphasie [illegible]), native de [illegible]. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister au convoi funèbre qui partira aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi, de la résidence, située à l'angle des rues St. Ferdinand et Dauphine.

ENTREPOT DE TAPIS.

17...........CHARTRES...........17

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, reçoivent en ce moment des fabriques anglaises et américaines un assortiment complet de TAPIS veloutés de BRUXELLES, tapis de [illegible] [illegible] Tapis de Mollande, Tapis de [illegible] [illegible] Toiles cirées anglaises et américaines [illegible] Rideaux pour fenêtres, REPS, VELOURS, Reps rayés, Satins et laine, Damas en laine, [illegible] coton, de toutes couleurs. Aussi, RIDEAUX de dentelle et de dentelle Nottingham. Stores et Corniches, articles de tapisserie de toutes sortes; [illegible]. Aussi 1,000 rouleaux Nattes de Chine, assorties, blanches, à carreaux et à damier, [illegible], venant d'arriver.

Avis aux Parents.

LES CLASSES de la session de 1871-72 du Collège de Spring Hill est annoncée pour le [illegible]. Le Président et le Vice-Président du Collège sont à la Nlle-Orléans. Ils ont [illegible] de [illegible]. Ils [illegible] seront chargés des élèves...

P. POURSINE & CO., Agents.

Avis spécial.

AFIN de répondre aux désirs des exportateurs [illegible], le capitaine [illegible] partira avec [illegible]...

N. B. GREATHOUSE, Capitaine.

PIANOS ET ORGUES.

AGENCE pour la vente des célèbres PIANOS de STEINWAY, KNABE, HAINES, et des ORGUES de MASON et HAMLIN.

Je n'ai en magasin que des PIANOS et des ORGUES sortant des premières fabriques, et tous les instruments que je vends sont pleinement garantis.

Prix très réduits. Grandes facilités offertes aux acheteurs.

LOUIS GRUNEWALD, 12 oct—72 Marchand de Pianos, 130, rue du Canal.

Avis.

L'[illegible] ... Tribunaux [illegible] ... M. Joaquin Rosas [illegible] ...

Café à Vendre.

UN CAFÉ situé coin Royale et Quartier est à vendre pour cause de changement d'affaires. [illegible]

CHAUX DU CAP.

NEWTON RICHARDS.

CETTE CHAUX, célèbre, et avantageusement connue [illegible] planteurs pour la clarification du sucre, est [illegible] NEWTON RICHARDS, 85, rue Natchez.

A Louer.

Une jolie résidence située rue des [illegible] ... 73, ayant gaz, water-works, etc. Pour informations, s'adresser rue Dumaine, No 73.

Perdu.

Un chien de chasse "Pointer" [illegible]... Une récompense sera donnée à celui qui le ramènera à la susdite adresse.

Les Levées.

Etat de la Louisiane, Département de l'Exécutif, Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1871.

Aux Juris de Police de la Paroisse de

Messieurs.—Je suis amené par l'Acte de [illegible] de l'Etat de la Louisiane et par la Législature [illegible] ...

Veuillez agréer etc. H. C. WARMOTH, Gouverneur de la Louisiane.

ETAT DE LA LOUISIANE. Bureau des Ingénieurs d'Etat. Nlle-Orléans, 16 octobre 1871.

Aux Juris de Police et aux Planteurs, ou Personnes intéressées à la formation des levées comme.

Messieurs.—Nous sommes chargés par le gouverneur de [illegible] ... Vos obéissants serviteurs,

W. JEFF THOMPSON, W. J. HATCH, FRANCIS E. DUMAS, Bureau des Ingénieurs d'Etat.

Bureaux du Shérif Civil.

Nlle-Orléans, 13 octobre 1871.

DES ordres péremptoires de l'avocat de la ville ont été reçus, [illegible] à la perception des taxes de la ville de la Nouvelle-Orléans pour 1868. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif Civil.

Avis.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses patrons et le public en général qu'il a transporté son [illegible]...

J. V. COURDAIN.

Avis.

ON demande un GARÇON de 12 à 14 ans. S'adresser chez FELIX GROSSARD, 280 rue [illegible].

Avis au public.

J'INFORME le public que le Dr. Robert Ris... [illegible] S. HERNSHEIM.

Demande.

L[illegible] DEUX DEMOISELLES sachant travailler [illegible]... une bonne CUISINIERE... J. LEBE.

Le Nouveau Remède pour le Cancer.

LE cancer, les ulcères [illegible] ...

Demande de Tapissiers.

ON demande des tapissiers de première classe. S'adresser à l'angle des rues Royale et Dumaine...

Soieries ! Etoffes pour Robes !

ARRIVÉES PAR LES STEAMERS "KOLN" ET "ALICE".

J. LEVOIS & JAMISON

No. 126 de la rue du Canal,

METTRONT en vente, LUNDI MATIN, un assortiment complet de—

SOIERIES, ETOFFES POUR ROBES, NOUVEAUTÉS, ARTICLES de fantaisie,

Qu'ils viennent de recevoir par les steamers "Koln" et "Alice". Ces divers articles ont été achetés en Europe.

J. LEVOIS & JAMISON, No. 126 de la rue du Canal, Entre St-Charles et Carondelet.

GUÉBLE & NIPPERT,

127...........RUE DU CANAL...........127

ONT reçu maintenant par les steamers "Alice" et "Koln" un nouvel assortiment

d'Articles de Fantaisie,

RUBANS Velours et Satin, PASSEMENTERIE, GARNITURES de Boutons, FRANGES, GUIMPES, etc.

Aussi un complet assortiment de GANTS DE PEAU pour dames et messieurs.

Ils ont aussi [illegible] Chemises [illegible] ... Faux Cols ... Cravates [illegible]

Aussi qu'une foule d'ARTICLES DE TOILETTE pour dames et messieurs.

Nos clients et le public sont invités à venir examiner [illegible].

Au Gagne Petit,

Angle des rues St-Pierre et Royale.

P. ISRAEL

VIENT d'ouvrir, à l'adresse ci-dessus, un magasin où l'on trouvera constamment un grand assortiment de Marchandises Sèches et de Fantaisie, telles que—

POPELINES unie et rayée, MERINOS français, TARTANS français et américains, ROBES nouveautés de Paris, MOUSSELINES DE LAINE, unie et blanche, MERINOS NOIR et MOUSSELINES de LAINE double et simple largeur, BOMBAZINE, CHALES CACHEMIRES, français. Un lot de SOIERIES NOIRES (Bonnet Grinsel) à très bas prix. CASIMIRS, JEANS, SATINETTES, FLANELLES blanches et rouges, [illegible] d'Articles de Ménage. Articles de [illegible] JUPONS à [illegible] Une grande variété de grosses Marchandises, telles que LINGERIE, COTON blanc et écru, COTONNADES, COTON à Draps, COUVERTURES de laine, etc., etc. Un lot de VALENCIENNES, [illegible] Aussi JUPONS NOIRS. [illegible]

Ayant acheté mon assortiment au [illegible] de Marchandises ... je puis [illegible] ... au "Gagne Petit" avant d'acheter ailleurs.

LE SALON D'HUITRES

—ET—

Buffet à Cotelettes

—DU—

PHŒNIX,

A L'INSTAR DE NEW-YORK.

EST MAINTENANT OUVERT

Le premier chargement d'HUITRES de la GRANDE ILE, ... au PHŒNIX, est arrivé.

Avis.

[illegible] ...

Nouveautés Françaises.

[illegible] ... A. BECHET, No 61, rue Vieille-Levée.

Papier Noir Glacé

POUR LA TOUSSAINT.

NOUS désirons appeler l'attention du public sur notre immense stock de Papier Noir Glacé—qualité supérieure.

STEVENS & SEYMOUR, 98 et 99 rue Commune.

Une nouvelle Méthode Musicale.

MONSIEUR ALEX. DE WOLOWSKI, le pianiste et vocaliste très-connu, a l'honneur d'informer ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il a ouvert ses COURS DE PIANO et de CHANT d'après un nouveau système simplifié. [illegible] s'adresser à MM. Blackmar & Co., No 167 rue du Canal, ou à la résidence du professeur, 127 rue [illegible], 2me District.

Véritables

GANTS DE PEAU D'ALEXANDRE

A $1 00 la paire

Au magasin de O'NEILL & GLEASON, No 126 de la rue du Canal.

EN débarquement du navire TAURUS, de Bordeaux—

[illegible] barriques VIN ROUGE St-Macaire, René, [illegible] VIN BLANC [illegible] Davergne.

A vendre par A. ROCHEREAU & CO., 24 et 26 rue St-Louis.

Divers. Divers.

POMMES DE TERRE—1500 barils, Blanches, Jackson, Russets, Early Rose et Buckeyes.

OIGNONS—300 barils oignons du chemin potager d'argent et rouges.

FRUITS SECS—300 barils Pommes nouvelles et Pêches de choix. [illegible]

FOIN ET GRAINS—en quantité à la convenance des acheteurs.

A vendre par J. O. NIXON & CO., 96 rue Poydras.

Véritables

GANTS DE PEAU D'ALEXANDRE

A $1 00 la paire

Au magasin de O'NEILL & GLEASON, No 126 de la rue du Canal.

Reçu par steamer :

50 caisses FROMAGE de Limbourg, [illegible] de Munster, [illegible] de Gruyère, [illegible] FROMAGE suisse, [illegible] HARENGS de Hollande, [illegible] LENTILLES nouvelles, [illegible] PRUNES de Turquie, [illegible] CERISES, [illegible] CATAWBA de Catawba [illegible], [illegible] KUMMEL.

A vendre par JULES ROSE & CO., No 62 de la rue des Magasins.

MOULIN A SCIES A VENDRE.

L'ETABLISSEMENT connu sous le nom de Moulin Jackson ... [illegible] ... PITALUGUE & PETIT.

En débarquement du navire Taurus, de Bordeaux.

60 barriques VIN ROUGE "[illegible]" F. [illegible]

A vendre par FINI & BASSETTI, 98 rue Poydras.

Changement de Domicile.

LE Dr. H. RANCE a transféré son domicile à la rue [illegible], No. [illegible]

Canaux de Champs de Riz.

AVIS est donné à tous ceux qui [illegible] ...

A. F. WILKS.

260 BARRIQUES Vin Rouge, [illegible] ... A vendre par E. DELELOIS & Co.

AUX CENT MILLE PALETOTS

Grande Vente de

Marchandises

Sauvées des derniers désastres Maritimes.

MICHEL LION,

197 & 199, Vieille-Levée, en face du marché à la viande,

PREVIENT le public que, ayant été à même de [illegible] ... des cargaisons de marchandises [illegible] des steamers [illegible] ... La vente commencera à partir du 1er octobre. Les marchandises dont il s'agit consistent en habillements, [illegible] ... dernière mode.

Un fort lot de PARDESSUS pour tout âge.

Aussi—Un assortiment complet pour jeunes garçons, acquis, sans exagération, à 50 au-dessous du prix qu'il faudrait les payer partout ailleurs. [illegible] chapeaux dits à des prix encore [illegible].

Linge de corps, Chemises depuis [illegible] ...

Pour compléter une grande quantité de CHEMISES de Hartford, [illegible] ...

Quoique ces marchandises aient été achetées comme [illegible] ...

MICHEL LION.

P. G. & C. W. BARRIERE,

123...Rue du Canal...123

METTRONT en vente, lundi prochain, les articles suivants qu'ils viennent de recevoir :

Velours nouveaux genres, français, anglais et [illegible]

[illegible] Popelines, Organdies, Popelines d'Irlande.

Flanelles anglaises et françaises de toutes largeurs.

Le plus bel assortiment possible de chaussettes et [illegible] ...

Velours de soie et satins noirs et de couleur pour garnitures.

Soieries noires et de couleur, de la célèbre fabrique Bonnet et Guinet, de Lyon.

Velours à côtes de toutes les couleurs, sur lesquels nous appelons l'attention des chasseurs.

Tous ces articles seront vendus à des prix très réduits, afin d'en assurer le prompt écoulement.

P. G. et C. W. BARRIERE.

Véritables

GANTS DE PEAU D'ALEXANDRE

A $1 00 la paire

Au magasin de O'NEILL & GLEASON, No 126 de la rue du Canal.

A L'EPREUVE

—DE—

L'INCENDIE.

[illegible] ...

VENTE LE VOIR

21........Rue du Camp........21

GRAND DEBALLAGE de Marchandises Sèches D'AUTOMNE ET D'HIVER

PEPIN & TURCOTTE

158...........RUE DU CANAL...........158

(Maison Blanche, enseigne Bureau.)

NOUS appelons l'attention du public sur un magnifique assortiment de marchandises d'Automne et d'Hiver que nous venons de déballer ... [illegible] ...

LEON GODCHAUX,

51 et 53...... Rue du Canal...... 51 et 53

—ET—

315, 313 et 317, RUE VIEILLE-LEVÉE.

Linge Fait,

CHAPEAUX ET LINGERIE.

En Gros et au Détail.

Nous annonçons à nos amis et au public que nous avons acquis de la fabrique LE PLUS FORT STOCK DE LINGE D'AUTOMNE ET D'HIVER, DE CHAPEAUX ET LINGERIE D'HOMMES, DE JEUNES GENS ET DE JEUNES GARÇONS, QUI SOIT JAMAIS SORTI DE NOTRE MANUFACTURE. Une visite à l'établissement ne saurait manquer d'être une source de plaisir.

Le GRAND SUCCÈS de notre département d'étoffes de clientèle nous a engagé à importer UN DES PLUS GRANDS STOCKS DE DRAPS, CASIMIRS, ETOFFES A GILETS, DE TOUTE ESPÈCE, COULEURS ET GENRES, qui aient passé des APPORTS AU MARCHÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Ce département est fourni à l'un des plus habiles coupeurs de la ville ... [illegible] ...

Nous annonçons aussi à recevoir la visite de TOUS LES MARCHANDS TAILLEURS de la ville; nous les invitons spécialement à venir examiner notre STOCK ILLIMITÉ D'ETOFFES EN PIECES que nous vendons en ce moment à un léger bénéfice sur les prix du Nord. Nous avons ajouté beaucoup de nouveaux genres à cette branche de notre commerce dans l'espoir d'obtenir UNE GRANDE PARTIE DU PATRONAGE DES TAILLEURS DE LA NLLE-ORLEANS.

LEON GODCHAUX.

Nouveau Magasin!

NOUVEAUTÉS NOUVELLES!! PRIX NOUVEAUX!!!

JOHN GEORGE WAGNER,

Enseigne de la "Botte Rouge," au coin des rues Ursulines et Dauphine.

OFFRE, en ce moment, à très bas prix, des bottes, des souliers et des brodequins de messieurs, dames et enfants. Ses prix défient la concurrence.

Il est établi, [illegible] au grand magasin de l'angle des rues Ursulines et Dauphine, où il a fait l'ouverture d'un grand choix d'articles qui sortent des manufactures, il est prêt à vendre, à un bon marché qui donnera tout le monde, les marchandises dont chaque à besoin.

Qu'on se souvienne que d'après la devise: "VENTES RAPIDES ET LÉGERS BÉNÉFICES."—[illegible]

Qu'il se souvienne qu'une PIASTRE ÉCONOMISÉE EST AUTANT DE GAGNE. Qu'on se rappelle le magasin !

J. G. WAGNER, Enseigne de la "Botte Rouge," à l'angle des rues Ursulines et Dauphine.

COTTON BOLL,

139...... RUE DE LA COMMUNE...... 139

LES amateurs y trouveront les meilleurs VINS, les LIQUEURS les plus fines.

—Et—

Du Lager Beer Frais

[illegible] ... LUDWIG LEDWITZ, Propriétaire.

Changement de domicile.

M. EMILE COIN, Pension Bourgeoise, ... [illegible] ...

Transfert de Cabinet.

LE DR. ORIARD a transféré son cabinet à sa résidence, encoignure Orléans et Dauphine.

Consultations, de midi à trois heures.

GRANDE FABRIQUE

DE

CANDI

DE

NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 222 et 223.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT

Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de Candis mélangés, Candi Stick, Candi Roc (Horehound), Candi crème, Candi dur, Drops Kisses américaines, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, [illegible], Bonbons fins.

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX unis et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que :

Raisins de fantaisie, Cornets de toutes grandeurs, Feuilles de tôle de gomme, Feuilles or et argent, Papier ornés de roses, Fleurs de toutes genres, Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc. qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISE, FRAMBOISE, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

DEPOT DE VIN

De la Rue du Canal.

NOTRE stock est à peu près complet, et nous offrons à nos amis et au public un nouvel assortiment de

VINS ET LIQUEURS

étrangers et de divers articles DÉLICATS destinés à composer les petits de—

CHAMPAGNE de toutes les marques populaires.

VINS de Bordeaux de A. de Luze & Fils, de Bordeaux, et de Cruse & Fils frères.

VINS blancs, de A. de Luze & Fils.

Nous mettons aussi en bouteilles des VINS de Bordeaux et des VINS BLANCS pour l'usage des familles, d'excellente qualité et à des prix raisonnables.

VINS DE BOURGOGNE de Bouchard Père et Fils.

VINS DE XERES.

PORTO rouge et blanc.

Vieilles EAUX-DE-VIE de Cognac, de Mrs Castillon, 1815.

Cie des Propriétaires de Vignobles.

Otard, Dupuy & Cie, et autres.

Vieux WHISKEYS de choix de Bourbon et de seigle, directement des distilleries.

RHUM de la Jamaïque et de Ste Croix.

WHISKEYS d'Irlande et d'Ecosse.

GIN pur de Hollande.

GIN de Old Tom.

SCHIEDAM SCHNAPPS.

Nous sommes aussi Agents pour les VINS ET EAUX-DE-VIE DE CALIFORNIE.

AMERS de Boker, Pyrenées et autres.

ALE d'Ecosse et PORTER de Londres.

ALE de Ginger, de Belfast.

BIERE LAGER, de Brême.

LIQUEURS de toutes espèces.

—Aussi—

Vieux CAFÉ de Java de gouvernement.

Vieux CAFÉ de Moka.

CAFÉ mexicain de Cordova.

Beaux THÉS, vert et noir.

CONSERVES au vinaigre et SAUCES anglaises.

FRUITS à l'Eau-de-Vie français.

SARDINES.

PATES.

FROMAGES anglais et hollandais.

CONSERVES de Tomates, &c., &c., &c.

On apportera une attention spéciale à remplir les commandes pour l'Arrivée, le Marché et les Provisions de Chambre.

Nous vendons en quantités grandes et petites, et notre intention est de ne tenir que ce qu'il y a de MIEUX et à des PRIX RAISONNABLES.

Tous les marchandises livrées sans frais.

W. M. OWEN, Agent pour Vins Fins et Liqueurs, Au coin des rues Canal et Carondelet sous le Club Chalmette.

LIQUIDATION.

VENTE positive à bas prix, pour cause de décès.—Mme Vve MADRAMA, encoignure Orléans et Royale, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'elle vendra tout son stock de porcelaines, verreries fines, faïence, articles en plaqué, coutellerie, ferblanterie, fourneaux, chaudières, plumeaux, baquets, balais, etc., etc., à très bas prix, et il faut que le tout soit vendu avant le 1er novembre.

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

60.......PASSAGE DE LA BOURSE.......60

Entre Bienville et Douane.

SE charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non; de la réduction des assessements, dans les cas où les estimateurs ont exagéré la valeur des propriétés imposables; de la rectification des noms sur les listes, etc. Grâce à son expérience dans ce genre d'occupation, il croit pouvoir être fort utile aux contribuables qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

A. TIGNIERE,

132.......Rue de Chartres.......132

Reçus par les derniers arrivages d'Europe, MILLE FUSILS convenables pour amateurs et marchands, ainsi qu'un assortiment considérable et varié de FOURNITURES DE CHASSE, qui seront vendus aux prix les plus bas du marché.

Toutes les armes sortant du magasin de M. TIGNIERE sont garanties, et répondues avec la plus grand soin.

F. A. LE BLANC. F. A. BECK.

LE BLANC & BECK,

TONNELIERS.—Aux Nos 22 et 24 de la rue Front, entre les rues Douane et Bienville, débarcadère du Sucre, Nouvelle-Orléans.

Ils ont constamment en magasin des barriques à sucre, bacs à mélasse, demi barils, barils, barriques à cercles, etc.

Les ordres sont promptement exécutés. Le ravitaillement et le transvidage sont l'objet d'une attention particulière.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison

TRAMONTANA & CO.,

comme successeurs de B. Tramontana, et continueront les affaires de commission de fruits en gros au No 7 de la rue Front, entre les rues Commune et Gravier.

L. TRAMONTANA, F. PACE Jr.

Nlle-Orléans, 1er octobre 1871.

Aux Facteurs et aux Planteurs.

LES MOULINS A EGRAINER LE COTON, DE KLOPPENBURG,

RUE DECATUR

(anciennement rue Victoire), Nlle-Orléans, Lne.

AYANT fait des réparations complètes pour la nouvelle saison, j'annonce aux facteurs et aux planteurs que je suis encore prêt à leur fournir des conditions favorables à l'expédition de graines de coton ... [illegible] ...

J'EGRAINERAI le COTON et le METTRAI EN BALLE, comme par le passé, pour les graines seulement et demanderai ... [illegible] ...

J'emploie les célèbres moulins de E. CARVER & Co.

H. W. KLOPPENBURG, Par J. P. COTAYA.

Pension.

ON peut avoir une excellente pension privée, au jour, à la semaine ou au mois, à la résidence de Mme Amédée Landry, rue Collège No 5, entre les rues Melpomène et Terpsichore. Les chambres sont convenablement meublées, et les repas bien apprêtés, si on le désire.

Références—MM. G. A. Breaux, W. Bertonière, E. Gauchaux, le Dr F. B. Gaudet, M. E. Bernard et le juge J. H. Ilsley.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 17 OCTOBRE—CLASSE No 2[illegible]

39	78	15	50	14	53	26	67	77	31	7	16	6

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les [illegible] ... HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.

[illegible] ... Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 17 Octobre 1871.

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

$20,000 DE PRIME.

LA CINQUIEME GRANDE FOIRE ANNUELLE

DE LA

Société de la Foire Industrielle et Agricole

DE LA LOUISIANE

aura lieu

AUX FAIR GROUNDS

VILLE DE LA NLLE-ORLEANS,

les

18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 Novembre 1871.

Les exposants des diverses parties de l'Union sont invités à cette Foire. Les chemins de fer, les bateaux, et autres entrepreneurs de transport, ainsi qu'il est dit aux pages 10 et 11 du catalogue des primes transporteront les objets (aller et retour) à moitié prix.

Les livres sont ouverts, au bureau de la Société dans le Mechanics' Institute, pour l'entrée des Machines, Appareils, Marchandises, Bestiaux, Produits agricoles, Fruits, Vins, etc., etc.

Pour plus amples détails consulter le Catalogue des Primes, qui sera adressé franco à toute personne qui en fera la demande.

LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier, Nlle-Orléans.

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Steward.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand Commissionnaire, No 14, rue Union.

LA SALAMANDRE,

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie.

COIN DES RUES ROYALE ET DOUANE.

Assure les Risques de Ville et de Campagne aux taux les plus avantageux.

Président... CHARLES ROMAN. Secrétaire... JULES LE MONNIER.

Comité de Finance... P. Aldo Forstall, Charles Lafitte, T. Bully, Blanchard.

DIRECTEURS.

Charles Roman, James Wood, [illegible], Florent Forstall, P. [illegible]-Blanchard, [illegible] Queyrouze, [illegible], Ch. Girardey, [illegible] A. de Lizardi, [illegible] Roselius, J. Villeré, [illegible] Forstall, Charles Lafitte, Emile Dupré, Clément Milanovich, E. Bailey, C. Tilden, Jules Le Monnier, Louis Mathé.

CHARBON ! CHARBON.

Charbon de Pittsburg et Anthracite de la meilleure qualité ... W. [illegible] & Co. Bureau, No 16 de la rue Carondelet.

Edward Beals Jr. Alphonse Laine.

Beals & Laine,

Marchands de Charbon de Pittsburg, Anthracite et [illegible] ...

N. J. BIGLEY. F. A. BIGLEY, de Pittsburg.

McCloskey, Bigley & Co.,

MARCHANDS DE CHARBON.

Charbon Pittsburg, Anthracite, Pittsburgh d'Anthracite, anglais.

Au No 166 de la rue Gravier, Nlle-Orléans, Lne.

P. & R. De VERGES,

Marchands en gros et en détail, de Charbon PITTSBURG et ANTHRACITE,

Bureau, No 170 de la rue Gravier.

Dépôts: No 8 de la rue Dauphine et de [illegible] l'Hôpital, sur la Levée.

A louer.

La magnifique [illegible] rue Dumaine, entre [illegible] ... S'adresser à [illegible].

A LOUER.

UN MAGASIN ET MAISON au coin des rues Poydras et Baronne. [illegible] ... FRANK MOULTON, No 30 de la rue du Camp.

A Louer.

Le haut de cette magnifique maison ... rue Royale entre Conti et St-Louis et ... au-dessus de magasin ... par M. Garlon. Ce haut de maison ... P. A. DUBUIS, 181 rue de la Commune.

A vendre ou à louer.

Une MAISON en briques, à deux étages, située rue de Chartres, No [illegible], entre Hôpital et Quartier, contenant 8 chambres, [illegible] cabinet, cave, et deux chambres à domestiques, ... S'adresser à G. SOLA, [illegible], 136 et 138 rue Vieille-Levée.

Maison à louer.

L'immeuble situé à l'angle des rues Royale et St Philippe, ayant huit grandes chambres, chambre à bain, gaz et tous les agréments modernes. Le loyer est modéré. S'adresser à T. DANZIGER & SON, Au No 26 de la rue du Canal, entre Royale et Bourbon.

A VENDRE, A BAS PRIX,

deux maisons en briques, à étage, bien bâties, au No 26 de la rue Front, entre les rues Bienville et Conti, ... S'adresser à B. RODGERS, No 170 de la rue Gravier.

Maison de Maître à Louer.

Encoignure Bourbon et Esplanade, ... quatre chambres au rez-de-chaussée, ... S'adresser à [illegible], et Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane.

Demande de Maison.

On désire louer une petite maison de 4 ou 5 chambres, à proximité des chemins de fer urbains, et située de préférence dans le Deuxième ou le Troisième District. Le propriétaire à qui une pareille maison ... l'adresse "COTTAGE" bureau de l'Abeille.

A Louer.

LE BUREAU No. 70, rue Bienville entre Royale et Bourbon. S'adresser à E. Dufour, au bureau No. 58, rue de la Douane.

CAZAUX & VERGNOLE,

IMPORTATEURS,

VINS, LIQUEURS, &c.,

—ET—

FABRICANTS DE SIROPS.

No......VIEILLE LEVÉE......75

BEN O'CONNELL,

COURTIER DE SUCRE ET MELASSE,

No 26 rue Poydras, encoignure Tchoupitoulas, NOUVELLE-ORLÉANS.

Offre ses services pour achat ou vente de Sucre et Mélasse sur la Levée ou sur habitation.

Références—MM. Chaffraix & Agar, M. Bradish Johnson.

ANTOINE CARRIERE. EMILE LAPEYRE. GUSTAVE CARRIERE.

A. Carrière & Co.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, &c.,

No 21 rue Bienville.

Reçoivent régulièrement : Vins en barriques et en caisses, Cognacs et Rhum, Porto et Sherry, Huile d'Olive, etc.

Change à vue et à terme, en sommes à la convenance des acheteurs, sur New York, Londres, Paris, Bordeaux et payable dans les villes principales de France.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.